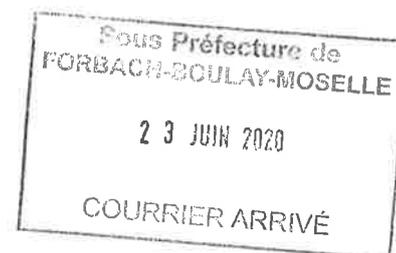




Nombre de délégués
en exercice : 56

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 JUN 2020

A la suite d'une convocation en date du 16 juin 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 22 juin 2020 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 30

Mesdames, Messieurs, Roland ROTH, Guy BORN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Salvatore FIORETTO, Alain FLAUS, François GATTI, Eric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Jean-Luc JEHIN, Sébastien LANG, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Jean-Bernard MARTIN, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Gabriel MULLER, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Simone RAMSAIER, Claude SCHAFFER, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : 6

Mesdames, Messieurs, Hubert BUR (représenté par Dominique SCHOULLER), Günther KAUSCHKE (représenté par Daniel FRITZ), Bernard PETRY (représenté par Josette KARAS), Marc SENE (représenté par Gabriel GLATH), René STEINER (représenté par Romuald YAHIAOUI), Mireille STELMASZYK (représentée par Antoine FRANKE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : 9

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK (procuration à Salvatore FIORETTO), André DUPPRE (procuration à Simone RAMSAIER), Jean-Charles GIOVANELLI (procuration à Jean-Luc JEHIN), Laurent KALINOWSKI (procuration à Jean-Paul HILPERT), Pierre LANG (procuration à Roland ROTH), Francis SIDOT (procuration à Eric HEMMERT), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Gabriel WALKOWIAK (procuration à Frédéric MULLER), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ Absents et absents excusés : 11

Mesdames, Messieurs, Jean-Marie EYERMANN, Raphaël GARCIA-CANO, Roland GLODEN, Guy JACQUES, Gabriel KOPP, Véronique PREIS, Pascal RAPP, Serge STARCK, Jean-Paul TINNES, François TROMBINI, Christian WEIRICH.

02. FINANCES

OBJET : COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que le Président s'est assuré que le Receveur a pris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

En conséquence toutes les opérations de recettes et de dépenses sont régulières.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

45 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

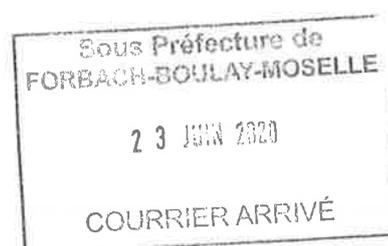
Décident

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire, et fixer comme suit le total des masses et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de l'exercice :

2019	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	Restes à réaliser (dépenses)	Résultat avec RAR
Exploitation	57 999 644,82	43 349 545,00	-14 650 099,82	0,00	-14 650 099,82
Investissement	6 413 879,10	5 690 358,74	-723 520,36	602 541,64	-1 326 062,00
TOTAL	64 413 523,92	49 039 903,74	-15 373 620,18	602 541,64	-15 976 161,82

- de statuer que l'exécution du compte administratif de l'exercice 2019, arrête comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

COMPTES DE GESTION TRESORERIE				(hors R.à R.)		
2019	CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE EXERCICES CUMULES	
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Section de fonctionnement	-1 994 396,63		-14 650 099,82		-16 644 496,45	
Section d'investissement		3 152 724,59	-723 520,36			2 429 204,23
Part affectée à l'invest.		0,00		0,00		0,00
TOTAUX	-1 994 396,63	3 152 724,59	-15 373 620,18	0,00	-16 644 496,45	2 429 204,23
	Résultat cumulé	1 158 327,96			Résultat cumulé	-14 215 292,22



La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 22 juin 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le.....**23 JUIN 2020**.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le**23 JUIN 2020**.....

